ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

Formation continue

Bloc de Compétences 3 du titre professionnel CIP

FORMATION CONTINUE | FORMATION CERTIFIANTE | RNCP37274BC03

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 364h / 3,5 mois

Niveau Niveau 5 / Bac +2

REF : 05CIPBC3 REF : 05CIPBC3

Distanciel possible

Tarif 3087 €

Effectif À partir de 8 inscrit·es

Sessions de la formation

08/07/27 - 08/10/27

La formation

Certification visée

Titre professionnel **Conseiller en insertion professionnelle** - **Certificat de compétences professionnelles** (CCP 3) - **RNCP37274BC03**

Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Public visé

Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, salariés en formation professionnelle.

Modalités

Présentiel, distanciel ou format hybride, avec mises en situation et période de terrain.

Objectifs

Objectif général

Permettre au futur conseiller en insertion professionnelle de développer et de mettre en œuvre une offre de services adaptée aux besoins des employeurs du territoire, afin de favoriser l'accès à l'emploi des publics accompagnés et de sécuriser leur intégration professionnelle.

Objectifs pédagogiques opérationnels

À l'issue de la formation BC 3 du titre professionnel CIP, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les besoins en recrutement des entreprises et les caractéristiques économiques du territoire.
- Construire et conduire une démarche de prospection auprès des employeurs.
- Présenter l'offre de services de sa structure et négocier une collaboration.
- Apporter un appui technique aux employeurs dans leurs recrutements.
- Faciliter la mise en relation entre les candidats et les entreprises.
- Accompagner l'intégration et le maintien en emploi des salariés.
- Mobiliser les partenaires et les dispositifs adaptés.
- Respecter les principes de non-discrimination, de confidentialité et de développement durable dans ses pratiques professionnelles.

Programme détaillé et contenus de formation

Module 1 – Connaissance du territoire et des entreprises

35 heures

Contenus :

- Diagnostic socio-économique du territoire.
- Analyse des secteurs d'activité, métiers en tension et besoins en recrutement.
- Identification des entreprises, réseaux professionnels et partenaires de l'emploi.
- Repérage des sources d'information : France Travail, INSEE, observatoires de branche et réseaux locaux.
- Identification des besoins des publics accompagnés et rapprochement avec les opportunités économiques.

Mise en pratique : réaliser une cartographie des entreprises et des secteurs qui recrutent sur un territoire donné.

Module 2 – Prospection des employeurs

33 heures

Contenus :

- Définition des objectifs et de la stratégie de prospection.
- Segmentation et ciblage des entreprises.
- Construction d'un plan de prospection et d'un argumentaire commercial adapté au secteur de l'insertion.
- Techniques de prise de contact : téléphone, courriel, réseaux professionnels et visites.
- Conduite d'un entretien avec un employeur et analyse de ses besoins.

- Gestion des objections, relances et suivi des contacts.
- Utilisation d'un tableau de suivi ou d'un outil de gestion de la relation entreprise.

Mise en pratique : préparer un plan de prospection, réaliser une simulation d'appel et rédiger un courriel de prise de contact.

Module 3 – Appui technique aux employeurs en matière de recrutement

35 heures

Contenus :

- Analyse d'un poste de travail et identification des compétences attendues.
- Analyse d'une offre d'emploi et clarification du besoin de recrutement.
- Rédaction et adaptation d'une fiche de poste.
- Présélection des candidatures et rapprochement entre profil et emploi.
- Présentation de candidats à l'employeur et préparation à l'entretien.
- Sensibilisation aux aides à l'embauche et aux dispositifs mobilisables, selon la situation et les règles en vigueur.
- Prévention des discriminations et promotion de pratiques de recrutement inclusives.
- Conseil à l'employeur sur les compétences transférables et les possibilités de formation.

Mise en pratique : analyser une offre d'emploi, identifier les critères essentiels et proposer des candidatures argumentées à partir de profils fictifs.

Module 4 – Intégration et maintien dans l'emploi

30 heures

Contenus :

- Préparation de l'arrivée du salarié dans l'entreprise.
- Identification des besoins d'accompagnement du salarié et de l'employeur.
- Élaboration d'un plan d'intégration et définition des étapes de suivi.
- Communication entre salarié, employeur, tuteur et partenaires, dans le respect du cadre de confidentialité.
- Repérage des difficultés d'adaptation, de mobilité, d'organisation ou de compréhension des attentes professionnelles.
- Prévention des ruptures de contrat et gestion des situations sensibles.
- Mobilisation des acteurs spécialisés en cas de besoin, notamment pour le handicap ou les difficultés sociales.
- Suivi de la période d'intégration, bilan et ajustement des actions.

Mise en pratique : construire un plan d'intégration à 30, 60 et 90 jours et conduire une simulation d'entretien de suivi.

Module 5 – Développement durable, posture professionnelle et analyse des pratiques

35 heures

Contenus :

- Intégration des enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans les relations avec les employeurs.
- Promotion de l'inclusion, de l'égalité professionnelle et de la diversité.
- Prise en compte de la mobilité durable et de l'accessibilité des emplois.
- Respect du cadre déontologique, du secret professionnel lorsqu'il s'applique et des règles de protection des données.
- Analyse des pratiques de prospection et de partenariat.
- Évaluation de l'efficacité des actions et formalisation de pistes d'amélioration.

Mise en pratique : analyser une situation professionnelle et proposer des améliorations argumentées.

Module 6 – Synthèse et préparation à la certification

35 heures

Contenus :

- Consolidation des compétences du BC3.
- Construction d'une démarche de prospection cohérente.
- Présentation d'une offre de services aux employeurs.
- Analyse d'une situation de recrutement et d'une situation d'intégration.
- Préparation du dossier ou des supports demandés pour la certification.
- Entraînement à la présentation orale et au questionnement du jury.

Mise en pratique : étude de cas intégrative et simulation d'épreuve certificative.

La période en entreprise est organisée selon les exigences réglementaires.

Modalités d'apprentissage et d'évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Études de cas issues de situations professionnelles.
- Jeux de rôle : prospection, entretien employeur et négociation.
- Travaux individuels et en sous-groupes.
- Exercices de rédaction de courriels, fiches de poste et plans d'action.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Interventions possibles de professionnels de l'emploi et des entreprises.
- Période d'immersion en structure, si elle est prévue dans le parcours.

Modalités d'évaluation

Étape / Modalités / Compétences évaluées

Début de formation / Positionnement initial / Acquis, besoins et objectifs individuels

En cours de formation / Exercices, quiz, études de cas / Acquisition des connaissances

En fin de module / Mises en situation professionnelles / Prospection, recrutement et intégration

Fin de formation / Étude de cas intégrative et oral blanc / Mobilisation des compétences du BC3

Modalités de validation

La validation officielle du bloc s'effectue selon les modalités prévues par le référentiel de certification en vigueur. Les évaluations internes proposées en cours de formation ne remplacent pas l'épreuve officielle.

Ressources et supports pédagogiques

- Référentiel emploi, activités et compétences du titre professionnel CIP.
- Fiches métiers et données socio-économiques du territoire.
- Annuaires d'entreprises et outils de prospection.
- Modèles de courriels et de scripts téléphoniques.
- Exemples d'offres d'emploi et de fiches de poste.
- Grilles d'analyse des besoins des employeurs.
- Modèles de plan d'intégration et de suivi en emploi.
- Grilles d'évaluation des mises en situation.

Compétences professionnelles visées par le référentiel

Le programme proposé s'articule autour des compétences suivantes :

1. Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.
2. Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
3. Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.
4. Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.

Ces quatre compétences correspondent au périmètre du BC3 du titre professionnel CIP.

Les moyens d'apprentissage

Un ordinateur équipé de l'environnement Windows 10 est mis à disposition pour chaque participant.e. Les licences Microsoft 365 et / ou le pack Office en local sont installées sur les postes de travail. Nos salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et / ou d'un tableau interactif pour faire les démonstrations, ce qui nous permet de nous adapter aux différentes consignes sanitaires.
Autres : fiches de situation, grilles d'entretien, modèles de comptes rendus et ressources documentaires institutionnelles.

Durée et modalités d'accès

Ouverture des sessions à partir de 8 inscriptions.

Démarrage de l'action : 08/07/2027

Fin de l'action : le 08/10/2027

Passation CCP 1 : du 04 au 06/10/2027

Rythme : 5 jours par semaine (35h)

Découpage : Temps formation : 364 H / 3 mois 1/2- soit Formation : 203 h (Présentiel : 168 h- Distanciel : 35 h) - PE : 140 h - 21h Préparation et passation CCP

Une fois votre préinscription effectuée auprès de notre secrétariat (minimum trois semaines avant la formation), la validation de l'inscription se fera après un entretien individuel et des tests de positionnement (suivant les cas). Nous vous invitons à contacter le secrétariat pour avoir plus de renseignements, notamment sur le calendrier. En savoir plus sur nos modalités d'accès.

Passerelles

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS)

Secteurs d'activités :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupements d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 3087 €

Pour financer cette formation, demandez un devis à l'organisme de formation et renseignez-vous sur les conditions pour bénéficier d'une aide de votre région (site du Conseil régional) ou de France Travail (consultez l'article ou contacter votre conseiller).

Que vous soyezdemandeur d'emploi, salarié,ou indépendants, différents financements sont possibles suivant votre projet et votre statut. Cette formation est également éligible au CPF.

Tarif intra entreprise : Sur devis selon le nombre de participant·e.s. Nous consulter pour toute question financière.

Rémunérations et aides

La rémunération pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrits à France Travail, une rémunération pendant votre formation peut vous être accordée chaque mois sous certaines conditions.

En savoir plus sur les rémunérations possibles en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

Dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), votre conseiller France Travail vous accompagne dans la mise en œuvre de votre parcours de formation. Il étudiera avec vous, avant votre entrée en formation, votre rémunération.

Les aides aux frais annexes pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrit à France Travail, un remboursement de vos frais annexes liés à votre formation (déplacement, repas, hébergement) ou vos frais liés à la garde d'enfants peut être pris en charge par France Travail suivant votre situation et sous certaines conditions.

En savoir plus sur les aides annexes à la formation en consultant l'article dédié sur francetravail.fr. En savoir plus sur l'aide à la garde d'enfant en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

S'inscrire

S'inscrire en ligne ICI.

Accessibilité

Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. Plus d'informations

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 01-12-2022

Contact

Secrétariat | Formation Continue

01 48 18 57 24

formation-continue@asso-croizat.org